



Theradiag réalise avec succès une augmentation de capital de 4 M€

Croissy-Beaubourg et Montpellier, le 12 mai 2017 – 8h00 CEST – THERADIAG (ISIN : FR0004197747, Mnémonique : ALTER, éligible PEA-PME), société spécialisée dans le diagnostic *in vitro* et le théranostic, annonce aujourd’hui le succès d’une augmentation de capital au profit d’une catégorie de bénéficiaires, effectué par construction accélérée d’un livre d’ordres. La Société a placé 1 749 563 actions nouvelles d’une valeur nominale unitaire de 1,70€, au prix unitaire de 2,30€, prime d’émission incluse, pour un montant total de 4 023 994,90 euros représentant 20,21% du capital social post-opération de la Société.

À titre indicatif, la participation d’un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l’émission sera portée à 0,8%.

Les fonds levés permettront à Theradiag de faciliter et d’accélérer son développement à l’international ainsi que la commercialisation des gammes auto-immunité, allergie et théranostic. Michel Finance, Directeur général de Theradiag, déclare : « *Le succès de cette augmentation de capital nous dote d’une structure actionnariale renforcée et des fonds nécessaires notamment pour la mise sur le marché européen, dans les prochains mois, du BioCLIA® qui nous permettra d’accélérer le développement de la Business Unit Diagnostic in vitro. Nous remercions nos nouveaux actionnaires pour leur confiance et leur soutien* ».

L’opération a été mise en œuvre par décision du Conseil d’administration du 11 mai 2017 et du Directeur Général en date du 11 mai 2017, conformément à la délégation qui lui avait été octroyée par la 15^{ème} résolution approuvée par l’Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 27 avril 2017 et à un prix représentant une décote de 15,6% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cinq dernières séances de bourse précédent la décision du Conseil.

L’augmentation de capital est effectuée par émission d’actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription au profit d’une catégorie de bénéficiaires. Le règlement-livraison des actions nouvelles émises dans le cadre de l’augmentation de capital et leur admission sur le marché d’Alternext Paris auprès d’Euronext Paris est prévu le 17 mai 2017. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Alternext Paris sous le code ISIN FR0004197747 - ALTER. Le capital social de Theradiag sera composé de 8 654 944 actions à l’issue du règlement-livraison.

Ainsi post-augmentation de capital et cession d’actions par des fonds d’investissement dont Truffle Capital est la société de gestion, la répartition du capital de la Société a significativement évolué. Post-opération, HOB Capital détient ainsi 8,56% du capital total et le flottant est de 91,44%.

EuroLand Corporate est intervenu en tant que conseil de la société.

Conformément aux dispositions de l’article 211-3 du Règlement général de l’Autorité des marchés financiers, l’offre des actions de la Société dans le cadre de cette augmentation de capital réalisée au profit d’une catégorie de bénéficiaires déterminés, n’a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l’Autorité des marchés financiers. Des informations détaillées concernant la Société, notamment relatives à son activité,

ses résultats et les facteurs de risque correspondant, figurent dans le rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, lequel peut être consulté, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de la Société, sur son site internet (www.theradiag.com).

Prochain communiqué de presse financier :

Chiffre d'affaires semestriel 2017 : mardi 25 juillet 2017

A propos de Theradiag

Forte de son expertise dans la distribution, le développement et la fabrication de tests de diagnostic in vitro, Theradiag innove et développe des tests de théranostic (alliance du traitement et du diagnostic), qui mesurent l'efficacité des biothérapies dans le traitement des maladies auto-immunes, du cancer et du SIDA. Theradiag participe ainsi au développement de la « médecine personnalisée », favorisant l'individualisation des traitements, la mesure de leur efficacité et la prévention des résistances médicamenteuses. Theradiag commercialise la gamme LISA TRACKER®, marquée CE, une solution complète de diagnostic multiparamétrique pour la prise en charge des patients atteints de maladies auto-immunes et traités par biothérapies. Via sa filiale Prestizia, Theradiag développe également de nouveaux marqueurs de diagnostic grâce à la plateforme microARN, pour la détection et le suivi du cancer du rectum et du VIH/SIDA. La société est basée à Marne-la-Vallée et Montpellier et compte plus de 75 collaborateurs.

Pour de plus amples renseignements sur Theradiag, visitez notre site web : www.theradiag.com



Theradiag

Relations investisseurs

Fabienne François, CFO

Tél. : 01 64 62 10 12

contact@theradiag.com

NewCap

Communication financière et

Relations Investisseurs

Valentine Brouhot

Tél. : 01 44 71 94 94

theradiag@newcap.eu

Alize RP

Relations Presse

Caroline Carmagnol

Tél. : 01 44 54 36 64

theradiag@alizerp.com

Avertissement

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres en France, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions THERADIAG aux Etats-Unis.